



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
du Trésor

**DOSSIER DE PRESSE**

# **SOLUTIONS INNOVANTES ET DURABLES POUR L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE**

**L'État soutient les exportateurs :  
les lauréats de l'appel à projets FASEP  
Plan de résilience**

Novembre 2022



## Sommaire

Introduction.....	4
Panorama des projets retenus.....	7
Présentation des projets retenus.....	8
Zoom sur le Fonds d'étude et d'aide au secteur privé.....	12

# Introduction

Le début de guerre en Ukraine et la hausse consécutive du coût des matières premières font de l'autonomie énergétique un enjeu prioritaire. Le Premier Ministre a lancé en mars 2022 le plan de résilience économique et sociale afin de protéger l'économie française des conséquences économiques de la guerre. Plus largement, le plan vise aussi à engager des actions de plus long-terme sur nos modes de production et de consommation d'énergie à travers la promotion d'innovations pouvant répondre à l'urgence climatique.

Dans ce cadre, la direction générale du Trésor a décidé de consacrer son appel à projets annuel FASEP à l'autonomie énergétique, à travers trois axes au cœur des défis énergétiques mondiaux : l'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables, la sobriété énergétique grâce aux solutions innovantes de réduction de consommation d'énergie et enfin l'efficacité énergétique rendue possible par l'optimisation des usages énergétiques.

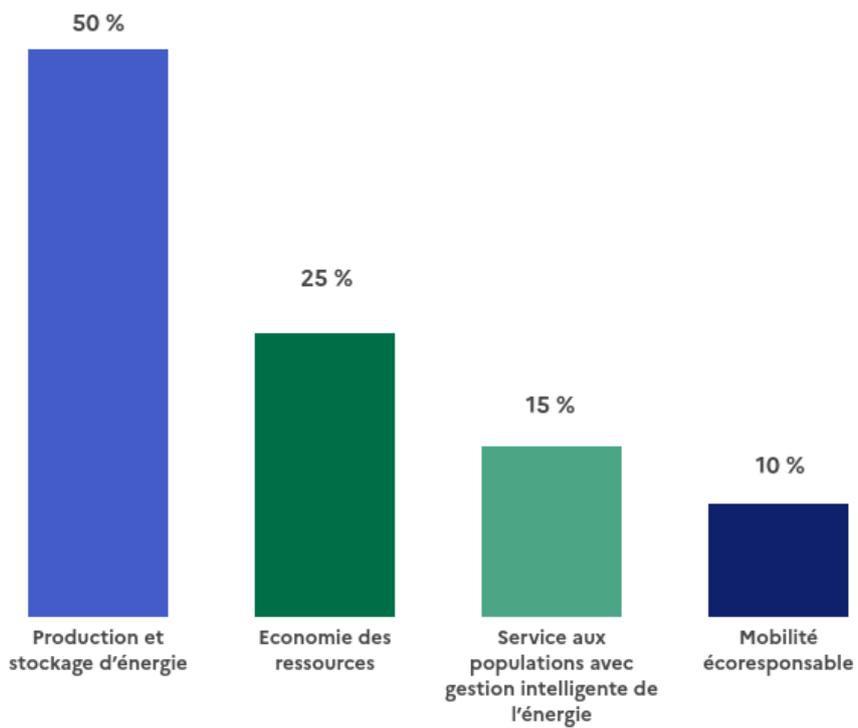
L'objectif de l'appel à projets 2022 « Solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique » est donc double : apporter des solutions efficaces, autonomes et viables pour répondre à la problématique énergétique des pays en voie de développement et renforcer les références du secteur industriel français en matière d'indépendance et de sobriété énergétique en soutenant les entreprises exportatrices.

Après avoir reçu 20 candidatures dans 15 pays différents, un comité interministériel composé de représentants de la Direction générale du Trésor, du Ministère de la Transition Ecologique (MTE), du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), du Ministère de la Santé et de la Prévention (MSP), de l'Agence française de Développement (AFD) et de l'ADEME a réalisé une première étude des projets proposés.

Les candidats : 20 projets répartis dans 15 pays et 3 continents



Répartition thématique des 20 projets candidats



A l'issue d'une première phase de sélection, douze entreprises ont eu l'opportunité de venir présenter leur projet au ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique.

Au total, ce sont 6 projets répartis dans 5 pays différents qui seront soutenus dans le cadre de cet appel à projets. Sur les 6 projets lauréats, 5 sont portés par des PME.

Les solutions retenues cette année recouvrent trois thématiques liées à l'autonomie énergétique. La première concerne les moyens alternatifs de production et de stockage d'énergie : notamment les mini-réseaux électriques avec une chaîne de transformation d'électricité en hydrogène ou bien la production verte d'électricité grâce à la force d'éléments naturels comme la pression hydraulique. Ces innovations constituent une réelle opportunité pour les bénéficiaires locaux qui pourront produire leur propre énergie de façon autonome et écoresponsable. La seconde thématique concerne l'économie des ressources à travers la valorisation des huiles usagées transformées en bio fuel ou la production de bio granules pour limiter l'utilisation de charbon responsable de la déforestation. Enfin, la sobriété énergétique passe par des services essentiels aux populations innovants à l'instar des lampadaires intelligents proposés par une entreprise lauréate, l'occasion pour la ville bénéficiaire d'assurer la sécurité de son quartier tout en optimisant sa consommation électrique.

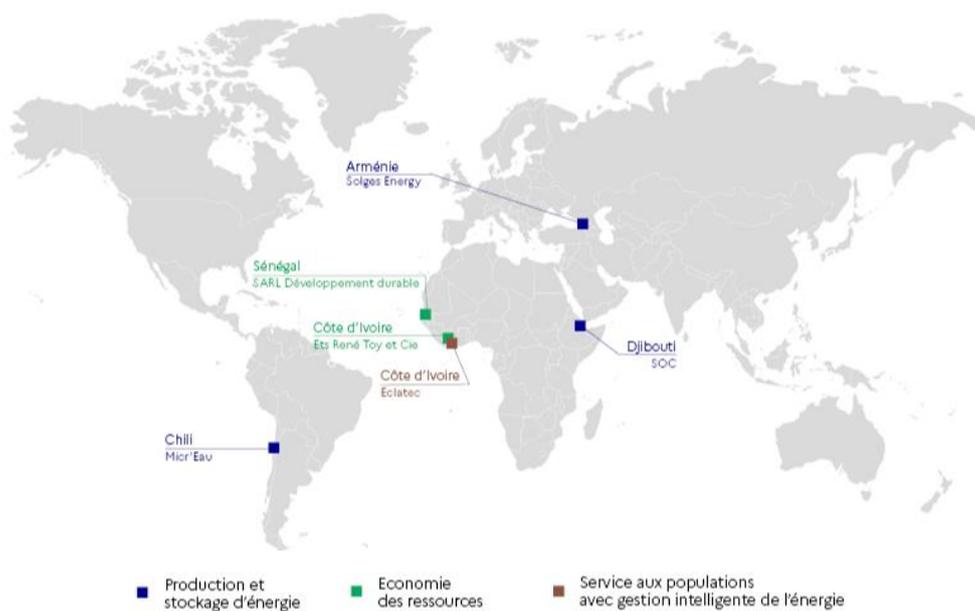
De par leur diversité thématique, tous ces projets apportent des réponses innovantes face aux problématiques énergétiques.

# Panorama des projets retenus

## Localisation des entreprises lauréates



## Localisation des projets lauréés



# Présentation des projets retenus

## Production et stockage d'énergie

### **Projet de Solges Energy en Arménie**

Mini-réseau solaire avec chaîne de transformation d'électricité en hydrogène / Solgés Energy

*Solgés Energy, Valence, Drôme*

Solgés Energy est une entreprise spécialisée dans la promotion, le développement, la conception, la construction et l'exploitation de centrales de production d'énergie photovoltaïque raccordées au réseau ou en autoconsommation. A travers ce projet, l'entreprise propose d'implanter en Arménie un micro-réseau intégrant une chaîne hydrogène. Le démonstrateur sera composé d'un parc agrivoltaïque et d'une chaîne réversible de transformation de l'électricité en hydrogène. L'ensemble du processus est piloté par un EMS (management d'énergie intelligent) qui sera capable d'adapter en temps réel le flux d'électricité à la demande, en stockant une partie de l'énergie sous forme d'hydrogène. Le projet s'inscrit dans la feuille de route « Ambition France-Arménie » signée en décembre 2021 mais également dans la stratégie globale de l'Arménie pour décarboner son mix énergétique. En effet, l'énergie solaire constitue un puissant vecteur de réduction des émissions de CO2 et la chaîne de transformation de l'électricité en hydrogène permet de stocker l'énergie sans émettre de gaz à effets de serre. La mise en place du démonstrateur durera 1 an.

### **Projet de SOC à Djibouti**

Production d'électricité grâce à la pression hydraulique des canalisations d'eau

*SOC, Saint-Médard-en-Jalles, Gironde*

L'entreprise SOC est spécialisée dans la construction et la maintenance des infrastructures dédiées à l'hygiène publique et des ouvrages qui s'y rattachent. Avec ce projet, l'entreprise souhaite implanter une technologie novatrice et brevetée, l'Hydroforce, qui utilise la pression de l'eau pour fournir de l'électricité. L'Hydroforce sera installée sur une canalisation d'eau en provenance d'Ethiopie dont la pression fera tourner une turbine qui

produira de l'électricité. Cette énergie sera ensuite utilisée par une usine de production de chlore. Ce démonstrateur constitue donc un réel atout logistique et environnemental : l'Hydroforce utilise une force naturelle continue et située à proximité de l'usine de production de chlore pour alimenter cette dernière en électricité verte, ce qui améliore le mix énergétique de Djibouti et limite la production de gaz à effets de serre. Le projet prévoit sur le site la conception et la réalisation d'un local technique, d'une dérivation de la canalisation et le transport, la livraison et l'implantation de la technologie Hydroforce. Le phase pilote durera 8 mois.

### **Projet de Micr'Eau au Chili**

Plateforme de production d'électricité et de stockage sous forme d'hydrogène vert

*Micr'Eau, Paris, Ile-de-France*

Spécialisée dans le traitement de l'eau et des énergies renouvelables, l'entreprise Micr'Eau souhaite promouvoir les technologies françaises dans le secteur de l'hydrogène. Pour ce faire, l'entreprise prévoit à travers ce projet de mettre à disposition des bénéficiaires publics des mini centrales à hydrogène vert. Un démonstrateur mobile et itinérant dans le nord du Chili sera ainsi mis en place pour distribuer de l'énergie aux petites collectivités en cas d'urgence. L'autre démonstrateur sera installé à San Ignacio sur un parc de services aux mines situé à 45 km au nord d'Antofagasta. A travers ce démonstrateur, l'objectif est donc de faciliter l'accès à la production d'électricité verte, en particulier dans les régions reculées du Chili. La phase pilote s'étalera sur 15 mois.

## **Economie des ressources**

### **Projet de René Toy et Cie en Côte d'Ivoire**

Système de production de bio-granules

*René Toy et Cie, Montoire-sur-le-Loir, Loir-et-Cher*

Le groupe René Toy est spécialisé dans les équipements et installations durables pour l'agriculture, l'élevage et l'industrie. A travers ce projet, l'entreprise propose une innovation agricole clé en main offrant une alternative à l'utilisation de charbon de bois, notamment dans le cadre de la cuisson des aliments. Le projet s'articule autour de trois composantes : l'installation d'une unité compacte de granulation qui produit des bio-granules destinées à la combustion ; la sécurisation de l'approvisionnement de matières premières dans la production de ces bio-granules, à travers

l'exploitation d'une parcelle de 20 hectares sur un mode d'agroforesterie ; la fourniture aux populations de réchauds adaptés aux bio-granules produites. La production de charbon de bois étant la deuxième cause de déforestation en Côte d'Ivoire, la fabrication de bio granule constitue alors une première solution pour endiguer ce phénomène tout en maintenant le niveau de vie des populations en proposant un nouveau combustible et un réchaud adapté pour la cuisson des aliments. La phase pilote durera un an.

### **Projet de SARL Développement Durable au Sénégal**

Systeme de valorisation des déchets gras alimentaires

*SARL Développement Durable, Corronsac, Haute-Garonne*

L'entreprise SARL Développement Durable est spécialisée dans la valorisation des déchets gras alimentaires à travers la commercialisation de plusieurs technologies. Le projet consiste ici à mettre en œuvre une filière de collecte, de traitement et de purification des déchets gras alimentaires dans la commune de Rufisque au Sénégal afin de les valoriser localement sous forme de biofuel. Afin d'optimiser les récoltes d'huiles usagées, un système de récolte de données et de suivi des bacs à graisses pour les hôtels restaurants, sera mis en place dans les établissements partenaires. Ces données permettront de bien comprendre les habitudes de fonctionnement au Sénégal, puis de conseiller la commune de Rufisque avec des données réelles. L'usage de cette technologie permettra de réaliser des économies d'énergie et une réduction du coût de gestion de la commune. La phase pilote durera 15 mois.

### **Service aux populations avec gestion intelligente des ressources**

#### **Projet d'Eclatec en Côte d'Ivoire**

Installation de lampadaires connectés avec logiciel de gestion intelligente d'énergie

*Eclatec, Maxéville, Meurthe-et-Moselle*

Eclatec, entreprise spécialisée dans le domaine des mâts et luminaires d'éclairage public, équipera à travers ce projet la ville d'Abidjan en luminaires d'éclairage public. Ces luminaires seront équipés d'une technologie LED et connectés à un télé-gestionnaire d'énergie qui permettra d'optimiser l'utilisation d'énergie grâce à un monitoring connecté. D'autres capteurs, notamment liés à la mesure de la pollution de l'air, pourront être apposés aux luminaires. Ce projet renforcera l'activité

économique de la commune du plateau d'Abidjan et améliorera le confort et la sécurisation des habitants de la zone. Il permettra une réduction de la consommation électrique de l'ordre de 50% par rapport à la consommation actuelle ainsi qu'une réduction de 24 tonnes par an des émissions de gaz à effet de serre de la Côte d'Ivoire. La phase pilote durera 10 mois.

## Zoom sur le Fonds d'étude et d'aide au secteur privé (FASEP) de la DG Trésor

Le FASEP est une subvention ou une avance remboursable destinée à financer des études de faisabilité ou des démonstrateurs de technologies innovantes, offerte par la France à un État étranger. Il permet de positionner les entreprises françaises en amont de projets d'infrastructures (étude de faisabilité) ou d'obtenir un effet vitrine (démonstrateur). L'entreprise française bénéficiaire du FASEP est ainsi en mesure de démontrer l'efficacité de ses méthodes et d'acquérir une référence dans le pays partenaire.

Chiffres clés : En 2021, dans le contexte de la relance post crise sanitaire, 84 FASEP ont été octroyés dans 47 pays pour un montant total de 52 M€.

### **Comment bénéficiaire d'un FASEP ?**

Le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) est un don ou une avance remboursable visant à financer des études de faisabilité ou des démonstrateurs de technologies innovantes réalisés par des entreprises françaises au bénéfice d'entités publiques étrangères dans les pays en développement. Le FASEP a une double vocation de soutien à l'export et d'aide au développement.

Toutes les entreprises sont éligibles au FASEP, avec une priorité accordée aux PME, et à condition que le projet présenté respecte les critères suivants : (i) une part française de 85 % minimum, (ii) des perspectives de retombées importantes en aval, (iii) un intérêt du bénéficiaire local, (iv) une solution innovante et (v) la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

L'instruction des projets FASEP se fait en deux phases : la phase de prise en considération pour juger de la pertinence du projet puis la phase de décision. La sélection des projets est réalisée par un comité interministériel composé de la Direction Générale du Trésor, la Direction du Budget, le Ministère de la Transition écologique, le Ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement.

Les entreprises souhaitant déposer une demande de FASEP peuvent contacter les services de la DG Trésor à l'adresse générique suivante : [aide-projet@dgtresor.gouv.fr](mailto:aide-projet@dgtresor.gouv.fr)